

Décision IG 17/7: Document opérationnel de MED POL – Phase IV (2006-2013)

La Quinzième réunion des Parties contractantes,

Prenant en considération le rôle du MED POL pour aider les Parties à mettre en œuvre les Protocoles "tellurique" "immersions" et "déchets dangereux",

Tenant compte des résultats de l'évaluation externe de MED POL Phase III,

Considérant la nécessité de formuler un programme pouvant mieux intégrer les composantes de maîtrise et d'évaluation de la pollution marine,

Rappelant la nécessité de prendre en considération l'application future de l'approche écosystémique à la gestion des activités humaines,

Réaffirmant la nécessité de renforcer la coopération entre tous les organes, institutions et initiatives, internationaux et régionaux, pertinents,

Reconnaissant le besoin de coopérer étroitement avec toutes les parties prenantes, y compris le secteur privé et la société civile,

Rappelant l'adoption par les Parties contractantes en 2005 de la portée et du contenu du Programme MED POL – Phase IV,

Prenant en considération les recommandations de la réunion des Coordonnateurs nationaux pour le MED POL, tenue à Hammamet en juin 2007,

Décide d'adopter le Document opérationnel de MED POL – Phase IV figurant à l'annexe à la présente décision.